

APPEL À PROJETS

4 MARS → 28 MAI 2023

Printemps du BOIS

**EN BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

printempsduboiss-bfc.fr



coordonné par



avec le soutien de

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE


PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
*Liberté
Égalité
Fraternité*

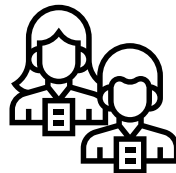
LE PRINTEMPS DU BOIS

En 2023, FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté propose la 3^{ème} édition du Printemps du Bois, du 4 mars au 28 mai.

Les manifestations à destination du grand public, en rapport avec la forêt et/ou le bois sont recensées et diffusées dans un objectif de mise en lumière de la filière.

Déposez vos projets dès à présent sur la plateforme dédiée de préférence avant le 1^{er} février 2023*.

QUI PEUT PARTICIPER ?



- **LES PROFESSIONNELS** : Montrez vos savoir-faire, faites visiter votre environnement de travail, présentez vos réalisations...
- **LES TERRITOIRES ET COLLECTIVITÉS** : Présentez vos actions et projets en faveur de la filière sur votre territoire.
- **LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION** : Informez sur les dates de vos portes ouvertes et animations, faites découvrir vos formations dans le domaine de la filière forêt-bois.
- **LES ACTEURS HORS FILIÈRE** : Associations, offices de tourisme, clubs, musées, etc., présentez vos animations en lien avec la forêt et le bois.

QUE POUVEZ-VOUS PRÉSENTER ?



Des projets de tous types et de tous formats en rapport avec la forêt et/ou le bois: animations, conférences, visioconférences, expositions, portes ouvertes, visites, ateliers pratiques, balades, randonnées, jeux, concours, trophées..., toutes les initiatives sont les bienvenues pour faire découvrir la filière forêt-bois à tous.

*Les projets déposés après cette date seront aussi validés

COMMENT DÉPOSER VOTRE PROJET ?



→ ÉTAPE 1 : CRÉATION DE VOTRE COMPTE SUR [PRINTEMPSDUBOIS-BFC.FR](http://printempsdubois-bfc.fr)

Aucun des éléments renseignés n'apparaît en ligne. Ils servent seulement à FIBOIS BFC pour vous recontacter au sujet de vos projets en ligne, si besoin.

→ ÉTAPE 2 : ENREGISTREMENT DE VOTRE OU VOS PROJET(S)

Possibilité de déposer des projets pour quelqu'un d'autre.

Possibilité de modifier soi-même, même après validation.

Possibilité d'ajouter des projets même pendant le Printemps du Bois.

→ ÉTAPE 3 : VALIDATION

Le comité de labellisation de FIBOIS BFC valide ou non les projets proposés. Une fois validés, ils apparaissent dans le programme en ligne.

COMMENT RENDRE VISIBLE VOTRE ÉVÉNEMENT ?



PENSEZ À COMMUNIQUER !

Nous mettons à votre disposition différents éléments disponibles et téléchargeables sur printempsdubois-bfc.fr :

- Logo Printemps du Bois
- Visuels
- Bandeaux web et mail

Si vous souhaitez faire sponsoriser votre événement via les réseaux sociaux, contactez FIBOIS BFC : info@fibois-bfc.fr
(Prestation payante)

Le programme du Printemps du Bois est en ligne sur printempsdubois-bfc.fr . Il est mis à jour au fur et à mesure de l'enregistrement des projets.

QUEL EST LE RÔLE DE FIBOIS BFC ?



FIBOIS BFC déploie une communication importante et variée sur l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté pour faire connaître et faire participer le public aux différents événements :

- Relations presse : communication importante auprès des médias.
- Publicités payantes sur les radios locales.
- Réseaux sociaux : un relais de tous les événements sur les réseaux sociaux de FIBOIS BFC (Facebook, LinkedIn, Instagram, Twitter, YouTube).
- Etc.



fibois-bfc.fr

info@fibois-bfc.fr

Dijon : 03 80 40 34 33

Besançon : 03 81 51 97 97

